

# Charnoz/Ain

# INFO

N°22  
Avril  
2016

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE  
EN UN CLIN D'ŒIL



## Bonjour, chères Charnoziennes et chers Charnoziens.

Le printemps commence à pointer son nez : n'est-ce pas une excellente occasion de sortir et de participer à différentes manifestations du village ?

Profitons de cet edito pour mettre « un coup de projecteur » sur les bénévoles charnoziens qui ont participé au nettoyage de la commune en mars dernier, afin de leur adresser un très grand merci ! Cette matinée est un petit « pas » à l'échelle de la planète mais elle souligne notre prise de conscience pour le respect de notre environnement et de notre cadre de vie.

Ce mois-ci, en partenariat avec le Centre Culturel d'Ambronay, la municipalité continue à affirmer son ouverture à la culture en proposant un programme original pour découvrir la musique baroque ! Un bel événement à ne pas manquer et à partager ensemble le 9 avril prochain ! Maintenant, découvrons les autres informations de notre commune. Bonne lecture.

## CE QU'IL S'EST PASSÉ

- **Dimanche 6 mars** : La sortie en raquette animée par l'association « Découverte et Création » a offert aux randonneurs de la belle poudreuse !
- **Dimanche 13 mars** : La rue Général Messimy a accueilli les coureurs cyclistes Londres-Cannes.
- **Dimanche 13 mars**, l'association « Trésors d'Antan » a remporté un vif succès avec sa « poule au pot » au château.
- Les Stages de danse « Mix'Mouv » ont aminé le château le week-end du 18 et 19 mars.
- **Samedi 19 mars** plus d'une vingtaine des bénévoles de Charnoz soucieux de la propreté de leur village ont procédé au nettoyage de printemps de la commune (environ 2m<sup>3</sup> de déchets ramassés, un sommier, des pneus). Merci aux participants, ainsi qu'aux associations présentes ! Rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux !



Course cycliste Londres-Cannes



Poule au pot du Trésor d'Antan



Les bénévoles du nettoyage de printemps communal



Groupe de danseurs au stage Mix' Mouv

## L'AGENDA

### Dimanche 3 avril

► **Vente de brioches** par le Sou des Ecoles le matin.

### Samedi 9 avril

► **Journée musique baroque**  
Ateliers, conférence et concert sur le thème « Mythe du Roi-Soleil - la vie et les arts au temps de son règne » vont se dérouler au château et à l'école. Inscriptions gratuites, réservations en mairie (voir encadré).

► **Troc aux plantes de 15h à 17h** sur la place ou à « Charnoz accueil » en fonction de la météo !

**Contacts : Stéphanie Roccati 04 74 46 01 20 et Géraldine Fuchs 06 07 65 70 39**

### Dimanche 10 avril

► **Chasse aux œufs à 11h** organisée par le Comité des fêtes et le Club des Jeunes dans le parc du Château. GRATUIT

► **Randonnée animée** par « Découverte et Création » : vers Virieu le Grand « la Pierre Grise » (13 km, 315 m de dénivelé). Départ de Charnoz à 9h00. Tarif de la sortie : adultes : 3€ / enfants : 1€50.

**Infos : Jean-Marc au 04 74 34 79 05 ou 06 77 97 53 46 / email : jm.brisson@orange.fr**

### Vendredi 29 avril 20h30

► **Comité des fêtes**  
Assemblée extraordinaire à « Charnoz Accueil ». L'association lance un dernier appel à candidatures pour rejoindre le bureau. Venez nombreux, nous avons besoin de vous !

### Samedi 30 avril

► **Parcours sportif** organisé dans le parc du château par l'« Amicale des sapeurs-pompiers » de Charnoz-sur-Ain. Sur inscription selon votre catégorie - Entraînements avec les pompiers de Charnoz tous les samedis et dimanche entre 9h30 et 11h les 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23 et 24 avril. Pour les enfants, présence d'un parent souhaitée. **Contacts : Steve ROZIER au 06 77 01 88 76 ou Laurent RAY au 06 74 31 92 91**

Lire la suite >>>

# Charnoz/Ain

## INFO



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE  
EN UN CLIN D'ŒIL

N°22  
Avril  
2016



### EN BREF ...

#### ► Entretien des bâtiments communaux

Des travaux de peinture ont été réalisés par les agents techniques au niveau des couloirs de la bibliothèque et de la cuisine du château le mois dernier.

#### ► Nouveau site internet

Le cahier des charges d'un nouveau site internet pour la mairie a été présenté au dernier conseil municipal. Les plis contenant les offres devront arriver en mairie avant le jeudi 12 mai 2016, 17 heures.

#### ► Budgets communaux 2016

Les budgets 2016 de la commune ont été validés par conseil municipal le 24 mars dernier.

#### ► Travaux d'aménagement entrée Nord

Le marché pour ces travaux a été attribué.

#### ► Cinéma plein air

Une soirée «Cinéma en plein air» aura lieu à Charnoz le vendredi 1<sup>er</sup> juillet dans le parc.

#### ► Château d'eau

Le nettoyage du château d'eau est prévu début avril ; il n'y aura pas de coupure d'eau.



### A LA UNE !

**Découvrez vite la vidéo de présentation de votre journée du 9 avril à Charnoz**

► Sur le site du CCR d'Ambronay  
<http://roisoleil.ambronay.org/>

► Sur youtube  
<https://www.youtube.com/watch?v=1vBU22pTeSQ>



### LE MYTHE DU ROI-SOLEIL

► En collaboration avec le Centre Culturel de Rencontres d'Ambronay, Charnoz consacrera le **samedi 9 avril** au «Mythe du Roi-Soleil - la vie et les arts au temps de son règne ».

#### DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DE VOTRE VILLAGE !

• **Atelier «découverte des danses baroques»**

De **10h à 11h30** ou de **13h30 à 15h** au château de Charnoz-sur-Ain.

Intervenants : Anouk Mialaret, danse / Lucien Pagnon, violon

• **Atelier «découverte de la diction et du chant baroque»**

De **10h à 11h30** ou de **13h30 à 15h** à l'école de Charnoz-sur-Ain.

Intervenants : Lisandro Nesis, chant / Nicolas Muzy, guitare baroque et théorbe

• **Conférence «La vie et les arts au temps de Louis XIV»**

De **15h30 à 17h** au Château de Charnoz-sur-Ain.

Avec Adeline Joly, musicologue

*Durée : 1h15 environ - dès 9/10 ans*

• **Concert-rencontre «La musique du Roi-Soleil»**

**17h30** à l'école de Charnoz-sur-Ain.

Avec Nicolas Muzy, Lucien Pagnon, Lisandro Nesis, Anouk Mialaret

*Durée : 1h environ - dès 7 ans*

Un apéritif suivra le concert à **18h30**  
**Gratuit sur réservation (dans la limite des places disponibles) auprès du secrétariat de mairie de Charnoz-sur-Ain au 04 74 61 45 77 ou par mail: [mairie.charnoz@wanadoo.fr](mailto:mairie.charnoz@wanadoo.fr)**



### INFOS PRATIQUES

► **Fermeture du secrétariat de mairie : jeudi 14 avril**

► **Médiation de la consommation :**

Ouverture du site de la médiation de la consommation depuis le 16 février 2016 : les consommateurs trouveront sur ce site toutes les informations qui leur permettront d'exercer leur droit à la médiation de façon effective et gratuite. Dans quel cas saisir un médiateur ? Quel médiateur pour mon litige ? Comment constituer mon dossier ? Le site de la médiation comportera à terme la liste de tous les médiateurs de la consommation et de leurs champs de compétence, le dispositif devant être étendu à l'ensemble des secteurs économiques. La commission européenne vient d'ouvrir également sa plate-forme de règlement des litiges depuis le 15 février.  
[www.mediation-conso.fr](http://www.mediation-conso.fr)

► **Agences Pôle emploi**

Les agences Pôle emploi modulent leurs horaires d'ouverture, depuis le 8 février 2016, pour personnaliser davantage l'accompagnement des demandeurs d'emploi et leur permettre d'avoir un contact privilégié et direct avec leur conseiller référent.

- Accès libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Accueil dédié sur RDV du lundi au jeudi de 12h30 à 16h15

► **La révision du SCOT**

Réunion publique le 12 avril (Schéma de Cohérence Territoriale), à Espace 1500 Salle Bigot, 01 500 Ambérieu-en-Bugey, avenue Léon Blum dès 18h30.



### ÉTAT CIVIL

#### NAISSANCES

► Bienvenue à **Hélène POIRIER** née le 8 mars 2016

#### DÉCÈS

► Nous adressons nos condoléances à la famille de **Claudette PAILLARD** qui nous a quittés le mois dernier.



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE  
EN UN CLIN D'ŒIL



## LA CCPA CONTRE UNE FUSION DE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES AUTORITAIRE ET PRÉCIPITÉE !



Les élus communautaires réunis le 19 mars au siège de la CCPA pour dénoncer le projet de fusion des Communautés de Communes de la Plaine de l'Ain, de la Vallée de l'Albarine et Rhône - Chartreuse de Portes

► Cf. le communiqué de presse du 19 mars 2016 ci-joint



## «L'AIN DE FERME EN FERME»

► Le week-end «l'Ain de ferme en ferme» se déroulera le samedi 23 et le dimanche 24 avril 2016. Pourquoi ne pas découvrir à cette occasion le site de production des légumes « bio » de la « Cressonnière » à Saint Maurice de Remens, par le biais d'une visite commentée de 45 minutes et d'une dégustation de leurs produits ? Les paniers Bio de la Cressonnière.

**Contact :** Bernadette NEYRET,  
Cressonnière du Bugey-ORSAC, Tél :  
04 74 34 85 74,

**Courriel :** [cressonniere@envol-orsac.fr](mailto:cressonniere@envol-orsac.fr)  
[www.panier-bio-cressonniere.fr/la-cressonniere/](http://www.panier-bio-cressonniere.fr/la-cressonniere/)



## BUGEY ENERGY KIDS

► Samedi 2 avril : inscrivez vos enfants à la chasse aux trésors !

Samedi 2 avril, la centrale nucléaire du Bugey propose aux enfants de 6 à 13 ans, de participer à la chasse aux découvertes au centre d'informations du public. Au travers de jeux et d'animations, l'atelier « Bugey Energy Kids » du mois d'avril permettra aux enfants de découvrir différentes notions sur les énergies, tout en s'amusant.

Un atelier : deux sessions

• 10h à 11h30 pour les 6 - 9 ans / • 14h à 16h pour les 9 - 13 ans.

Une inscription préalable est préférable au 04 74 34 30 09 ou [bugey-cip@edf.fr](mailto:bugey-cip@edf.fr)

Les ateliers « Bugey Energy Kids » sont gratuits et ouverts à tous les enfants à partir de 6 ans, accompagnés d'au moins un adulte. Ils sont programmés le premier samedi après-midi de chaque mois.





## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Samedi 19 Mars 2016 à 9h00**

Chazey-sur-Ain

Dans son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de l'Ain présenté le 12 octobre 2015, M. le Préfet de l'Ain prévoyait la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des Communautés de Communes de la Plaine de l'Ain, de la Vallée de l'Albarine et Rhône – Chartreuse de Portes<sup>1</sup>.

Comme le veut la procédure, les communes concernées se sont prononcées sur cette proposition.

- 30 communes, représentant plus de 80% de la population totale de l'ensemble des trois communautés, se sont prononcées contre cette proposition
- 18 communes, représentant 16,5% de la population totale se sont prononcées favorablement

**Les conseils municipaux se sont donc très majoritairement opposés à cette fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

Face au résultat de ces votes, les réflexions se sont poursuivies. La communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) a fait un grand pas en produisant une « **feuille de route pour la fusion** », document proposant une méthode et un calendrier de travail pour aller vers une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

.../...

Ce document est un **engagement fort de la CCPA**, qui comprend des propositions concrètes, comme :

- La création immédiate d'un comité de pilotage coprésidé par Mme la Sous-Préfète et les Présidents des trois communautés de communes
- Le portage par la CCPA d'une étude sur la fiscalité permettant à chacune des trois communautés d'anticiper les effets de la fusion
- Un travail en commun, dès à présent à l'échelle des trois communautés de communes, sur le transfert de la compétence tourisme allant vers la création dès 2017 d'un office de tourisme intercommunal commun

L'argument caricatural, qui veut opposer riches et pauvres, ne tient pas, puisque la CCPA est d'accord pour une fusion, mais dans de bonnes conditions, qui ne conduisent pas à freiner des grands projets conçus au bénéfice de tout un territoire.

**A ce jour, seule la CCPA a fait un pas dans le sens de l'apaisement, vers un compromis valable et intelligent, nous demandons à nos collègues des deux autres communautés de communes de faire un pas à leur tour.**

Une fusion de communautés de communes entraîne de profondes modifications au niveau des impôts dont s'acquittent les entreprises et les habitants, des dotations dont bénéficient les communes, dans l'organisation des services publics de proximité... Et ce sont les communes des deux plus petites communautés de communes qui, compte tenu de leur taille, leur mode de fiscalité et leurs compétences, seront le plus profondément impactées par la fusion. Il est couramment admis qu'une fusion de communauté de communes nécessite deux années pleines d'anticipation et de préparation concrète. Vouloir accomplir cette fusion en quelques mois est totalement illusoire.

De plus, cette fusion précipitée priverait les électeurs de la présence au conseil communautaire de personnes qu'ils ont élues, lors de la première élection directe des conseillers communautaires en 2014. Cela se ferait de plus au détriment de la parité.

La contreproposition de la CCPA visant à décaler dans le temps la fusion a été relayée au niveau des membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, sous la forme d'un amendement.

.../...

Lors des discussions nous avons fait un pas de plus en acceptant une fusion différée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'amendement soutenu par 30 membres de cette commission, sur 47, n'est toutefois pas retenu car la Loi exige une majorité qualifiée de 32 voix.

A ce jour, deux visions s'affrontent donc :

- Une fusion autoritaire au 1er janvier 2017, rejetée par une énorme majorité des élus locaux et par 64% des membres de la commission départementale. Vu l'impréparation totale du projet, c'est le véritable **scénario catastrophe** pour notre territoire.
- **Une proposition de fusion réussie au 1er janvier 2019**, après une période de travail en commun, et le début de coopérations concrètes en termes de tourisme, de déchets, de mutualisation...  
Ce scénario est désormais soutenu par une très grande majorité d'élus locaux, par les conseillers départementaux de notre territoire et par les parlementaires du département.

**La fusion autoritaire nous conduit à l'impasse. Notre demande est donc claire : que les élus locaux soient respectés, et que la raison l'emporte sur la précipitation.**

---

<sup>1</sup> A noter que la proposition du Préfet concerne les communes de la CC Vallée de l'Albarine sauf Evosges et Hostiaz, et l'ensemble des communes de la CC Rhône Chartreuse de Portes, y compris Groslée. Cette proposition n'est donc plus valide en l'état